

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 12 Juin 2019 à 18h30 (à l'Ecole Maternelle)

Etaient présents : MM. BLONDEL, Mme DURECU, Mme RODRIGUEZ, Mr MALO, Mr BOURHIS, Mr LACHEVRE, Mme TOLLEMER, Mr DUTOT, Mr LECAVELIER DES ETANGS, Mme ROBIN, Mr AUBLE, Mme MARTIN, Mme GALLAIS

Absents excusés : Mme DEMARE et Mr DECULTOT

Secrétaire de séance : Mme DURECU Annie

ORDRE DU JOUR

➤ A 17H30

Intervention de Mr ROUZIER de la Caisse des Dépôts sur les prêts accordés pour la construction de la résidence SENIORS pour les PLAI, PLS, les taux, la durée
Revenus des personnes pour accéder à ces logements. En cas de dépassement du revenu majoration des loyers

➤ A 18h30

☞ Terrain LECONTE : permis d'aménager modificatif

Plan de masse : planning des travaux de viabilisation

Dépôt du permis de construire

☞ Résidence SENIORS :

Choix du Bureau de contrôle et SPS

☞ Route du Neufbourg : enfouissement des réseaux électriques et télécommunication

☞ Eglise :

Accessibilité accès Sud, devis Delahais, Eurovia

Appel d'offres pour choix du maître d'œuvre

☞ Défense incendie : prise compte des risques faibles < 250 m² ; ordinaires > 250 m² (surfaces de tous les niveaux)

☞ Bail agricole : Terre de Chaumont

☞ Ecole : acquisition d'un photocopieur et 2 ordinateurs ; basket ball à l'école (périscolaire)

➤ Questions diverses

Le compte-rendu de la dernière réunion du 6 mai n'a pas fait l'objet de remarques et est adopté.

Deux questions sont à ajouter à l'ordre du jour :

- Reversement de la taxe d'aménagement sur la zone artisanale à la Communauté
- Accord local sur le nombre de conseillers communautaires

Monsieur le Maire informe l'Assemblée d'une part que Monsieur ROUZIER, de la Caisse des Dépôts, qui devait intervenir à 17h30, suite à un empêchement interviendra le lundi 17 juin à 17h30 et d'autre part que le lieu choisi de l'école maternelle, pour faire découvrir aux membres du Conseil Municipal les tableaux interactifs, acquis dans le cadre de l'opération ENIR et subventionnés par l'Etat à 50 %.

🕒 Clos LECONTE

Plan masse :

Une présentation du terrain LECONTE d'une surface de 2ha00 avec aire de jeux, préau, atelier municipal, résidences seniors, un terrain en accession à la propriété, réserve foncière pour futurs logements et équipements publics en prolongement du gymnase.

40 Places de parking, la gestion des eaux pluviales, une voie interne qui relie la route départementale au chemin de la motte.

Le planning :

L'appel d'offres aura lieu en juillet, les travaux démarreront en septembre 2019 et s'achèveront en décembre. Les travaux de la résidence pourraient commencer à partir de mars 2020.

.../...

➤ **Bureau de contrôle et SPS :**

APAVE, le mieux disant est retenu pour le contrôle et la SPS pour un coût de 16.884 €. L'APAVE n'est pas le moins disant mais propose une mission plus complète.

➤ **Route du Neufbourg :**

De nombreux supports des fils qui s'entrecroisent, la route du Neufbourg sur 1.192 mètres fera l'objet d'enfouissement des réseaux électriques, basse tension, une partie haute tension avec pose d'un transformateur, du réseau télécom et d'un fourreau pour éclairage public. Quel intérêt à éclairer une partie de route sans habitation, il est précisé que la Commune profite de la tranchée pour la pose d'un fourreau qui pourrait être utilisé pour la fibre optique. Trois propositions sont présentées, la proposition d'enfouir sur toute la longueur les 3 réseaux est retenue pour un coût des travaux de 306.000 € TTC, il restera à la charge de la Commune 88.000 € dont 5.800 € de récupération de TVA.

➤ **Eglise :**

Le chemin au SUD de l'Eglise qui permet l'accessibilité à l'église sera réalisé en béton désactivé, le devis DELAHAIS de 7.322 € HT est retenu.

➤ **Défense incendie :**

Un plan de défense pour toute la Commune avait été présenté en classant les maisons avec un risque faible 30 m³ heure, ou 45 m³ en 1h30 avec une distance de 400m. Les services du SDIS, nous ont informés que la surface à prendre en compte était l'addition des surfaces sous-sol, rez-de-chaussée et combles, ce qui pour de nombreuses maisons donnent une surface de 250 m², risque ordinaire. 60 m³ /heure avec une distance de 200 m, le coût de cette défense a été estimé à 400.000 €.

➤ **Bail Agricole :**

La parcelle communale de 2 ha 25a 00, route de Chaumont sera louée avec un bail environnemental, en précisant un accès pour l'entretien de la digue, de se réserver une surface pour élargissement et équipement public.

➤ **Ecole**

- l'acquisition d'un photocopieur n'est pas retenue. L'obsolescence programmée est regrettée et actuellement 2 photocopieurs sont à l'école
- Une initiation Basket Ball : à la rentrée scolaire pourrait être mise en place

➤ **Reversement de la Taxe d'aménagement :**

La Communauté a pris la compétence activité économique, a décidé à la majorité que le produit des taxes d'aménagement des bâtiments sur la zone d'activités sera reversé à la communauté. La Commune délibère favorablement à ce reversement.

➤ **Nombre de représentants communaux à la Communauté :**

Actuellement le nombre de délégués communautaires est de 35. Plusieurs simulations encadrées permettent de varier de 35 à 42. La Commune décide de maintenir 35 membres, pour Bretteville le nombre de délégués reste à 3, peu importe le choix retenu. Il est indiqué que des réunions avec un grand nombre de personnes ne sont pas toujours plus productives et qu'il faut respecter une représentativité proportionnelle au nombre d'habitants.

➤ **Médiathèque :**

La Bibliothèque de Bretteville est une référence au niveau départemental et de nouvelles actions sont proposées, un label « lire et faire lire » est accepté.

➤ **Contrat Complémentaire Santé :**

Pour les personnes retraitées ou sans emploi, une couverture préférentielle avec un rabais de 30 % est possible, une invitation sera faite courant septembre.

➤ Un arbre près de la boucherie est à tailler, il gêne la visibilité des panneaux directionnels

La séance est levée à 20h00